

Une convocation a été adressée par le Maire à chaque membre du Conseil Municipal le 13 juillet 2022. La séance est ouverte à 19 heures 30.

**PRESENTS :** MM. BOUCHET, FOURCADE, DUPONT, COLINET, ETCHECOPAR, Mmes BECUWE, DIESNIS,

**EXCUSES :** M. CARTEAU avec pouvoir M. COLINET, M. PEQUIGNOT avec pouvoir M. FOURCADE, Mme FABRE avec pouvoir Mme BECUWE, Mme ANDRIEU avec pouvoir M. DUPONT, Mme CRABBE avec pouvoir Mme DIESNIS, M. LARRIEU-MANAN avec pouvoir M. BOUCHET, Mme NEESER avec pouvoir M. ETCHECOPAR, M. GUENANT.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme DIESNIS.

Rappel de l'ordre du jour :

Délibération 2022-027 – Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 juin 2022

Délibération 2022-028 – Ouverture d'un poste d'agent cantine/garderie/ménage

Délibération 2022-029 – Projet de convention cadre réalisation de prestations de service Commune Lestiac-sur-Garonne/  
Paillet/Rions 2022-2026

Délibération 2022-030 – Antenne – proposition d'achat du terrain Chemin de Charron par la Société CELLNEX

Délibération 2022-031 – Convention de mise à disposition du site internet de la commune de Lestiac-sur-Garonne  
au SIAEPA de Langoiran  
Questions diverses

A l'énoncé de l'appel, Monsieur le Maire constate que le quorum n'est pas atteint.

Monsieur le Maire informe que le Conseil Municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

Le quorum n'étant pas atteint, Monsieur le Maire lève la séance à 20h.

ANDRIEU Sabine (pouvoir B. Dupont)	BEUWE Marie-Pierre	BOUCHET Daniel	CARTEAU Roger (pouvoir B. Colinet)	COLINET Bruno
CRABBE Joanna (pouvoir B. Diesnis)	DIESNIS Brigitte	DUPONT Benoît	ETCHECOPAR Patrice	FABRE Cécile (pouvoir MP Becuwe)
FOURCADE Laurent	GUENANT Pierre (excusé)	NEESER Liliane (pouvoir P. Etchecopar)	LARRIEU-MANAN Sophie (pouvoir D. Bouchet)	PEQUIGNOT Bruno (pouvoir L. Fourcade)